



Sainte Gemmes antique



AVANT-PROPOS

A Sainte Gemmes-sur-Loire, l'histoire remonte fort loin dans le temps. Les premières traces, il est vrai très ténues, de cette présence de l'homme remontent à plusieurs dizaines de milliers d'années. La période gauloise et celle des temps gallo-romains ont légué des vestiges plus importants bien que laminés par les siècles. Des historiens et des archéologues ont recueilli des témoignages, écrits ou oraux, ramassé des objets venus de la nuit des temps. Des fouilles ont été menées à partir de 1871 dont les plus connues, exemplaires pour l'époque par la méthode, ont été celles de Victor Godard-Faultrier sur le site antique des Châteliers.

Néanmoins les recherches archéologiques ont été rares sur Sainte Gemmes-sur-Loire. Les idées émises par un certain nombre d'auteurs pour reconstituer ce lointain passé doivent être prises avec précaution.

C'est en 1999 que l'Association du Camp de César a ouvert le dossier des origines de la commune de Sainte Gemmes-sur-Loire sous le titre « *De Neandertal à la chute de l'Empire romain* ».

Ce travail avait bénéficié du concours aussi chaleureux qu'efficace des Archives Départementales de Maine-et-Loire. L'Association avait exprimé toute sa gratitude à leur directrice, Elisabeth Verry, et à Christian Gasnier qui nous avait accompagnés dans cette quête.

Depuis, de nouvelles fouilles... et des découvertes sont intervenues. Cette actualisation du visage antique du territoire qui est devenu Sainte Gemmes-sur-Loire a bénéficié du concours de François Comte, archéologue municipal d'Angers, et des archéologues de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) Jean Brodeur, Martin Pithon et Maxime Mortreau.

Alain RATOUR
Président

LES AUTEURS CITES

Toussaint-Charles Béraud (1790-1871) : magistrat angevin, il consacra tous ses loisirs à des travaux littéraires et scientifiques où il acquit une réelle autorité.

Pierre Beziau (1861-1947) : d'abord secrétaire particulier de Jules Clarette, administrateur de la Comédie Française, il fut attiré très tôt vers l'astronomie. Membre de la société d'études scientifiques d'Angers.

Jean Brodeur : archéologue INRAP, Président de l'Association régionale pour la diffusion de l'archéologie dans les Pays de la Loire.

François Comte : archéologue municipal et conservateur en chef aux Musées d'Angers

Jean Camille Costes (1873-1950) : évêque d'Angers, il prit part au développement de l'enseignement privé par l'ouverture de nombreuses écoles.

Olivier Desmazières (1823-1895) : chef de division à la Préfecture, il s'était adonné dès sa jeunesse à l'étude de la géologie et de l'histoire. Auteur notamment d'un essai sur la préhistoire dans le département de Maine-et-Loire.

Toussaint Grille (1766-1850) : bibliothécaire, il était chargé de la chaire des Belles Lettres à l'Ecole Centrale d'Angers. Directeur de la Bibliothèque Municipale.

Michel Gruet (1912-1998) : médecin angevin, initié par son grand-père et le chanoine Pinier à l'archéologie. Spécialiste de la paléontologie, il mena différents chantiers de fouilles et écrivit des ouvrages de référence sur la préhistoire.

Jean-Louis Laureau : vigneron gemmois. Auteur d'une très intéressante monographie de la commune de Sainte Gemmes-sur-Loire.

Pierre Le Mailloux : ancien économe du Cesame, adjoint au maire

de Sainte Gemmes-sur-Loire, il a collecté une documentation très intéressante sur l'histoire de Sainte Gemmes-sur-Loire qui a fait l'objet de publications dans des revues locales (dont « Entre Loire et Maine »).

Victor Godard-Faultrier (1810-1896) : archéologue membre de la Société Française d'Archéologie. Il fonda le musée d'antiquités et le répertoire archéologique de l'Anjou. Ses fouilles et ses publications l'imposent comme le précurseur de l'archéologie moderne à Angers.

André Godard (1865-1941) : avocat, petit-fils de Victor Godard-Faultrier, lettré très estimé, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers

Martin Pithon : archéologue INRAP

Ernest Préaubert (1852-1933) : enseignant directeur des cours municipaux, botaniste renommé, il s'intéressa aussi à la préhistoire.

Michel Provost : professeur d'histoire romaine à l'Université d'Avignon. Auteur de nombreux travaux scientifiques relatifs à l'archéologie dont « Angers gallo-romain : naissance d'une cité » (1978).

Claude Robin (1714-1786) : prêtre curé de la paroisse Saint Pierre d'Angers, il est l'auteur d'une des toutes premières études archéologiques sur Sainte Gemmes dans son ouvrage intitulé « Le Camp de César au village d'Empiré »

Félix Le Royer de la Sauvagère (1707-1781) : érudit, capitaine au corps royal d'artillerie. Il est l'auteur notamment d'une recherche historique intitulée « Recueil d'Antiquité dans les Gaules », illustré de nombreux plans, vues et cartes topographiques et autres dessins.

Aimé de Soland (1814-1910) : avocat, il consacra toute sa vie à des études très diverses sur l'Anjou, tant d'histoire et d'archéologie que de botanique. Il fonda, entre autres, le « Bulletin historique et monumental de l'Anjou ».

LES TEMPS PRE-ROMAINS

Le paléolithique

Le paléolithique a duré des centaines de milliers d'années pour s'achever avec la fin de l'ère glaciaire, 8 000 ou 9 000 ans avant notre ère. A la fin du paléolithique, l'homme, en groupes organisés, vit de chasse et de pêche, sans doute aussi de cueillette, peut-être avec l'exploitation plus importante des rivières. Le travail de l'os, du bois de cervidés et de l'ivoire se développe (sagaies, harpons, propulseurs). Les burins, les grattoirs et les perçoirs sont largement utilisés. L'art se développe avec des objets de petites dimensions gravés, peints ou sculptés.

Il existe un seul témoignage d'une présence humaine au paléolithique sur le territoire de Sainte Gemmes-sur-Loire. Au début du siècle dernier, Olivier Desmazières signale la présence d'un instrument « chelleo-moustérien »* (80 000 à 35 000 ans avant J.C.) à la Macheferrière. La trouvaille eut lieu sur une terrasse située au même niveau que celle d'Ecouflant qui a fourni beaucoup d'instruments datés de l'acheuléen.* Elle indiquerait la présence de l'homme de Néandertal qui précéda l'homme moderne, l'Homo sapiens, et s'éteignit vers 35 000 avant J.C.

Cette découverte isolée prouve que les chasseurs n'ont pas spécialement utilisé les possibilités du site bien que des habitats semblent avoir existé ailleurs dans le Val de Maine.

Le néolithique

Au paléolithique, succède le néolithique, apparu vers 5000 avant J.C., qui se termine avec la généralisation de l'outillage en bronze entre -1 900 et - 1 800 avant JC. C'est la période de l'adoption de l'agriculture, de l'élevage et de la vie sédentaire en communautés. Les groupes humains sont assez nombreux pour adopter une organisation politique, asservir le paysage et imposer leur poids démographique.

« C'est sur les bords de la Loire que trois courants culturels de la néolithisation de l'Europe occidentale se rencontrent : atlantique, danubien et méditerranéen » note Michel Provost. *« On devine l'existence de ces trois groupes aux diverses phases du néolithique, de l'âge du bronze et sans doute de l'âge du fer ».*

Jean-Louis Laureau, citant Paul Justeau, décrit ces premiers temps de l'homme à Sainte Gemmes-sur-Loire. *« Tout le territoire de Sainte Gemmes ne formait au temps de la préhistoire qu'une immense forêt bordée par la Loire et la Maine. Cette situation privilégiée au bord de deux grands fleuves fit que le lieu semble avoir été occupé de très bonne heure. Des populations inconnues vivant de chasse et de pêche campaient à l'air libre le long des rivages, groupées au milieu des prairies, en bordure de la forêt où croissaient des fusains, des figuiers, l'arbre de Judée – végétation abondante, entretenue par la douceur d'un climat chaud et humide, principalement au confluent de l'actuelle Loire et Maine, sur la partie d'Empiré, en direction de la Baumette ».*

Très tôt apparaissent chèvres, moutons, porcs et bœufs domestiques. Le cheval n'est pas utilisé. Les animaux de ferme fournissent la majeure partie de l'alimentation, le reste étant chassé : chevreuil, cerf, sanglier, bison, castor, lièvre, lapin. Les hommes

cultivent des céréales (blé et seigle) et consomment aussi de grandes quantités de glands, noisettes, prunelles, sans oublier les châtaignes, noix, mûres, framboises...

La hache polie constitue le plus commun des instruments. Pour les travaux des champs, les néolithiques disposent d'herminettes, de scies, de pics et faucilles ; pour la chasse, des haches, des flèches, des lances et des poignards. Le travail du bois, la céramique, la vannerie et le tissage apparaissent.

Michel Provost observe que le site de la confluence a été occupé au moins temporairement depuis le néolithique. Le matériel datant de cette époque devient plus abondant. *« Sur les bords de la crête appalachienne* de Frémur (de la Baumette à la Croix Verte, à Frémur, à la Guiberdière, au Frémureau, au Champ Charles) sur les parties élevées du « triangle » (la Chauvelaire, la Macheferrière et Patience) ainsi qu'entre Empiré et les Châteliers, Desmazières signalait 18 haches en pierre polie en 1924 et 38 « instruments » dans l'inventaire déposé à la Bibliothèque Municipale classée d'Angers. La densité la plus grande s'observe sur la ligne de hauteurs qui va de la Baumette en direction du Moulin-Carré, et au sud de cette zone. C'est là que Desmazières, en 1933, a signalé la découverte d'un habitat néolithique, d'après le mobilier que lui avait montré M. Maurier, maire de Sainte Gemmes, et qui avait été trouvé surtout au clos Chailloux, à la Macheferrière et le long de la levée de Frémur. Il semble cependant que la céramique et l'habitat découverts soient plus tardifs ».*

Les premiers dolmens furent construits un peu après 3 500 avant J.C. et jusqu'à la fin du néolithique. Les Romains exploitèrent largement les tumulus protecteurs pour empierrer les routes et leur exemple fut suivi jusqu'à l'époque moderne. Sur les 106 dolmens étudiés en Maine-et-Loire par le docteur Michel Gruet, le seul qui concerne la commune peut être localisé aux environs d'Empiré...La toponymie rappelle l'existence de mégalithes aujourd'hui disparus :

« *Le Clos Chaillou* » au nord de la commune, « *Les Chailloux* » près d'Empiré.

L'âge du bronze

Après l'âge du cuivre, l'âge du bronze commence à la fin du III^{ème} millénaire avant J.C. (-1 900 à -650 avant J.C.) « *Une seule hache à anneau et à large nervure médiane, datée du bronze final, a été trouvée sur la commune de Sainte Gemmes* » note Michel Provost. Par contre, une autre découverte, faite sur le territoire des Ponts-de-Cé, au lieu-dit Pouillé près de l'Authion, mérite l'attention « *En 1861, un cultivateur de quintes*, en défonçant un champ à 1,60 m à peine de profondeur, trouva... un vase en terre de forme grossière* » qui, selon Aimé de Soland, contenait 9 bracelets massifs entiers d'un poids total de 2 kg ». Le docteur Gruet a examiné les dessins du collectionneur angevin et le seul bracelet possédé par le musée d'Angers. « *Huit bracelets étaient complètement décorés de panneaux comportant des incisions transversales obliques, en zigzags, des quadrillages, des triangles, des fuseaux... ; six des pièces présentent au surplus une ornementation en relief : bossettes en fuseaux circonscrites de lignes ou de pointillés* ».

Ce décor date le dépôt du bronze moyen III, soit l'extrême fin du II^{ème} millénaire avant J.C.. Il révèle la présence d'une population aisée qui contrôlait peut-être déjà la navigation sur la Loire et la Maine voisine. C'est au bronze final que la Loire semble devenir une bonne voie de communication d'après les objets retrouvés.

« *Malheureusement* », poursuit Michel Provost, « *les habitats nous sont encore inconnus. Dans ce triangle compris entre la Maine et la Loire, seul un fragment de rebord d'assiette à décor géométrique trouvé au Champ Chaillou peut être attribué à l'âge de bronze. Il était peut-être associé à « de grands vases sans ornements... faits à la main* ». Il est cependant impossible de dater « les fonds de

cabanes » que Desmazières croit avoir trouvés au lieu-dit « Le Pré » dans la même commune ».

L'âge du fer

A la fin de la Tène*, c'est à dire du second âge du fer (à partir de 450 avant J.C.), la Loire est surtout une frontière entre tribus gauloises. Pierre Le Mailloux rappelle que *« les Andes (Andégaves) avaient pour voisins les Cénomans (habitants du Maine) au Nord, les Rhédonnes (ceux de Rennes) au Nord-Ouest, les Turones (Tours) à l'Est, les Pictones (du Poitou) au sud, les Namnètes (de Nantes) à l'Ouest »*. Pour Michel Provost, *« le grand phénomène du premier âge du fer pourrait être la naissance et le développement des relations plus ou moins suivies avec les civilisations phénicienne, grecque et étrusque par les voies commerciales terrestres, empruntées depuis le Néolithique »*.

Deux découvertes artistiques de grande importance sont datées de la Tène I et de la Tène II*.

« En 1847 » rappelle Michel Provost, « lors des travaux de construction du chemin de fer, au lieu-dit Bernier, non loin des Châtelliers de Frémur, fut découverte une applique qui devait être fixée sur la paroi verticale d'un chaudron. Cette applique est ornée d'une palmette surmontée d'un rebord (qui se termine d'un côté par une volute, et de l'autre par une rosace). Un guerrier, genou gauche plié, tient de la main droite un glaive, et saisit de la main gauche un adversaire sans doute par derrière la tête. On ne voit de ce dernier que la main et le bras derrière la tête du premier...Le chiton, la cuirasse à double rang de lambrequins, les épaulières rabattues, les cheveux courts et bouclés, le style du glaive font penser à un style italique »*. Cette palmette en bronze, longue de 17 cm, large de 6 cm, dont la tige est cassée, est proche de l'art étrusque

Il faut attendre 50 ans pour la seconde découverte. En octobre 1897, un laboureur au Port Thibault découvrit un protomé* de griffon* étudié en 1945 par le docteur Michel Gruet: *« Ce griffon* mesure 255 mm du front à la base du cou ; la largeur maximale de la tête est de 69 mm, le diamètre du cou à la base de 68 mm. Son poids est de 3,430 kg. La pièce présente tous les caractères des griffons grecs et étrusques. Le cou, cylindrique et gracieusement incurvé en col de cygne, s'évase à la base pour offrir une surface de rivetage. La tête évoque celle d'un aigle au bec largement ouvert, à langue recourbée. Les yeux sont volumineux, circonscrits par des paupières en relief ; les bosses sus-orbitaires sont très accentuées. Les oreilles s'amorcent très bas, près de la concavité inférieure du cou ; elles sont brisées...le frontal ne présente pas d'appendice en forme de clou à grosse tête conique. Les écailles, figurées par des incisions curvilignes doubles, couvrent la tête et le cou en un semis serré, interrompu à quelques centimètres de l'évasement terminal. La base du cou est creuse sur environ 30 mm, puis oblitérée par une argile calcinée noire, reste du moule ».*

Pour le docteur Gruet, l'origine grecque de ce protomé en bronze est bien attestée par la similitude avec les griffons* découverts dans les sites d'Olympie en Grèce qui sont datés du milieu du VII^{ème} siècle avant J.C. *« L'Etrurie(1) a peut-être joué le rôle de relais dans la diffusion de ces bassins ornés de griffons. La présence de cet objet semble bien être en relation avec une route de l'étain dont l'étude des bronzes permet de retrouver la trace ».*

Les protomés allaient par trois : deux resteraient à découvrir à Port Thibault !

(1) Province d'Italie correspondant à l'actuelle Toscane

UN OPPIDUM* AU CAMP DE CESAR ?

Des vestiges d'occupation datant d'avant l'ère chrétienne ont été mis au jour sur différents endroits du territoire de Sainte Gemmes-sur-Loire, notamment sur les bords de la Maine et de la Loire. Mais rien n'atteint l'ampleur de ce qui a été découvert sur la crête appalachienne* de Frémur.

Avant la conquête romaine, les signes d'occupation humaine ont été signalés sur des sites donnant sur la Loire ou proches d'un de ses affluents. Il en existe plusieurs en Anjou, cités par Michel Provost : *«... promontoire barré du Châtelier à Chênehutte-les Tuffeaux, l'enceinte de Saint Julien dans un coude de l'Oudon à Châtelaais, l'éperon barré de la Ségourie dans un coude de l'Evre au Fief-Sauvin, le site de confluence de la Maine et de la Loire à Sainte Gemmes-sur-Loire ».*

La population celte, arrive à une date inconnue dans le territoire qui formera la « civitas* Andecavorum ». Dès le début, elle a dû occuper ce site de confluence plus avantageux que celui d'Angers à l'écart de la Loire....Selon l'archéologue Victor Godard-Faultrier, les « *pièces d'or celtiques* » trouvées dans le triangle du confluent sont si nombreuses qu'elles ont donné le nom de « Ruisseau Doré » au seul cours d'eau du site. Ces pièces n'ont pas pu être frappées après 52 avant J.C. car les Romains avaient interdit toute frappe de monnaie d'or par un peuple gaulois. Elles peuvent l'avoir été à une époque beaucoup plus ancienne....

Michel Provost résume les conclusions des chercheurs qui se sont succédés sur le site : *« Si aucune découverte de l'âge du fer n'a été effectuée à Angers, il n'en est pas de même dans la commune*

voisine de Sainte Gemmes où existe aussi un magnifique site défensif au confluent de la Maine et de la Loire ».

« La carte géologique au 1/50 000 montre bien ce triangle : il se termine par un abrupt sur la Loire au sud, à l'emplacement actuel des villages de Sainte Gemmes et Port Thibault ; il est protégé du côté de la Maine à l'ouest par des marais et il est défendu au nord-est par une bande étroite de roches ordoviciennes (ère primaire) de 3,7 km de long, barrant naturellement le 3^{ème} côté du triangle, mis à part la partie est, entre le Moulin Carré et Pouillé, où s'étalait le marais du ruisseau de Frotte-Pénil...

Les premiers habitants de l'Anjou semblent avoir vite remarqué le caractère exceptionnel du site. *« Tout d'abord la partie de la crête appalachienne* orientée vers Angers, a été renforcée par un talus et un fossé artificiel qui se distinguent encore fort bien dans la topographie entre les villages du Hutreau et de Frémur au lieu-dit « Camp de César », sur 700 m de long...La levée artificielle y a encore près de 4 m de haut et 7 à 8 m de large. Elle se compose d'un agglomérat de terre et de pierres ».* Ce système de défense qui ne date que de La Tène* est un talus massif en terre précédé d'un fossé à fond plat.

Toussaint-Charles Béraud pensait déjà que, aux époques du premier et du second âge du fer (période de la Tène*), *« le site du confluent contrôlait à la fois le chemin de la rive nord de la Loire par un gué sur la Maine et le chemin de la rive sud du fleuve par une chaussée traversant la Loire, 2 km en aval des Ponts-de-Cé ».*

Le triangle formé par la confluence de la Maine et de la Loire et d'une levée de terre artificielle n'est plus considéré comme l'oppidum principal du peuple andécave ou le camp d'hivernage de 56-57 avant J.C. de la VI^{ème} légion romaine commandée par

Publius Crassus. Cette thèse des historiens locaux anciens a été abandonnée par les archéologues contemporains. Pour Jean Brodeur, *« les fouilles effectuées entre 1992 et 1996 dans le château d'Angers ont démontré que l'oppidum se développait sur le promontoire en rive gauche de la Maine, à 4 km au nord »*.

L'ARRIVEE DES ROMAINS

Les premiers contacts entre Rome et les peuples du Val de Loire sont difficiles à dater.... La Loire n'apparaît dans l'histoire qu'au II^e siècle avant J.C. sous une forme masculine (Polybe cité par Strabon), puis chez César.

Pour Michel Provost, *« cette ouverture vers l'extérieur se confirme à la Tène* III par la découverte de monnaies romaines républicaines. C'est du milieu du II^e siècle avant J.C. que datent les deux plus anciennes monnaies romaines à fleur de coin trouvées sur le site, émises en 153 et 152 avant notre ère. L'état neuf de ces pièces suppose que, dès cette époque, les Romains s'intéressent à la voie commerciale de l'étain passant par le Val de Loire....des relations commerciales régulières de cette région avec le monde méditerranéen avaient précédé l'arrivée des légions romaines »*.

Les Romains vont s'intéresser de près à la région lors de la conquête de la Gaule comme le rapporte Michel Provost. L'affaire remonte à l'automne 57 avant J.C. *« Jules César désire s'assurer la maîtrise de la route de l'Italie du Nord à la Manche et la soumission des Vénètes pour contrôler les voies commerciales de l'étain...Les armées doivent hiverner dans des positions clefs. Or Angers est l'une des clefs de l'ouest gaulois par sa situation de double convergence hydrographique permettant à la fois l'accès facile à la mer par la Loire et le contrôle du Maine et de la partie occidentale de la Bretagne par l'intermédiaire de la Mayenne et de la Sarthe »*.

Comment se présentaient les bateaux qui circulaient sur la Loire et ses affluents ? *« Les trente pirogues dégagées des vases de la Loire et de ses affluents montrent la permanence de l'usage de ce moyen de transport du Néolithique au XIXe s. L'analyse morphologique de ce type d'embarcations montre qu'il est bien adapté à la navigation fluviale : un fonds plat, des flancs verticaux, des levées à l'avant et à l'arrière, des éléments de renfort apportés à la coque creusée dans un tronc de chêne....Un autre type de bateau a été découvert dans le bassin de la Loire : le bateau aux proportions trapues, au fonds presque plat, avec une sorte de quille, possédait des extrémités relevées et terminées en pointe. Un trou à l'avant permet de supposer la présence d'un mât. Une cheville, à l'arrière, a pu servir à fixer une rame ».*

Selon la tradition, c'est dans le triangle de la confluence, vers Belligan, que Crassus aurait fait construire la flotte romaine engagée contre l'empire maritime des Vénètes en 56 avant J.C... Les galères romaines, dont les rameurs étaient vraisemblablement des Andes recrutés sur place, remportèrent la victoire sur les quelque 200 navires des Vénètes aux voiles de peau.. Cela semble plausible même si les traces archéologiques manquent.

André Godard commente : *« C'est bien dans les alentours que les galères longues de l'expédition furent construites... « Sur la Loire » disent les Commentaires de César. Mon père reculait le chantier à un kilomètre en amont du pont de Bouchemaine, dans l'enceinte du camp, au bord d'une prairie où, il y a 60 ans, subsistaient encore les traces d'un bassin de carénage. Jadis passait là un bras de la Maine ».*

Jean-Louis Laureau ajoute : *«...c'est au lieu-dit Belligan, dérivé du latin « Belligare », « Belligandum », ce qui pourrait se traduire « la Porte du Camp de la Guerre », la « Porte du Chantier de la Guerre » qu'aurait été construite la fameuse flotte romaine qui, sous les ordres de Brutus, alla par la Loire et l'Atlantique jusqu'à Vannes faire la fameuse expédition contre les habitants de cette ville*

« On retrouve dans une charte du XIII^{ème} siècle de l'abbaye de Saint Aubin le terme « Noa Belligan » : selon Monseigneur Costes, cela pouvait vouloir dire « le lieu ou le chantier de la guerre où l'on construit ce qui flotte ». « Noa » en vieux français signifie « « flotter ».

Cinq ans plus tard, la Gaule se soulève contre Rome et les Andes se joignent à l'armée chargée de délivrer Alésia. Après leur défaite, leur chef Dumnacus continue la lutte sur le chemin du retour, mais il est écrasé par les légions romaines sur les bords de la Loire, vraisemblablement près de Doué ou de Montreuil-Bellay.

LA CREATION DE JULIOMAGUS

La ville romaine ne sera pas construite à Sainte Gemmes, mais plus en amont de la Maine. Comme l'écrit Michel Provost, *« le site d'Angers est le seul du Val de Maine alliant la facilité du passage du fleuve à la sûreté d'un site défensif. Enfin de ce point naturellement fortifié, il est aisé de surveiller l'oppidum* situé 4 km plus en aval et au besoin de contrôler le passage de la Loire grâce aux îles des Ponts de Cé. On le voit, le site d'Angers pourrait fort bien avoir servi de quartier d'hiver à la VII^{ème} légion commandée par Crassus... »*

« Si aucun oppidum n'a été localisé à Angers avant l'arrivée des Romains et si l'on constate la présence de Gaulois sur le site d'Angers après la fin de la guerre des Gaules, il faut bien qu'un événement exceptionnel ait attiré sur le site les populations gauloises environnantes ! Alors pourquoi ne serait-ce pas la VII^{ème} légion de César commandée par le jeune Crassus en -57 ? Et, l'armée partie, à la fin de l'hiver, en -56, les populations locales seraient restées. Qu'y a-t-il en effet de plus propice à la naissance de ces « villes-marchés » que les quartiers d'hiver des légions romaines ? Or la fonction de marché doit être à l'origine même de la*

ville d'Angers : n'est-elle pas inscrite dans son nom, Juliomagus (« marché de Jules ») ?

Ainsi serait née Angers, sous Auguste, sur un site qui domine de 35 mètres la Maine, étroite à cet endroit. Les voies fluviales étaient les seuls moyens de communication et d'échange. Juliomagus utilise la double convergence hydrographique de la Maine et de la Loire, puis de la Maine avec la Mayenne, la Sarthe et le Loir. Cette ville contrôle les routes de pénétration dans le bassin de la Maine et détourne à son profit les chemins protohistoriques de la zone du confluent.

« Au début de l'époque romaine » note Michel Provost, « les passages sur la Maine et sur la Loire sont reportés en amont : celui de la Loire aux Ponts de Cé où sera construit un pont sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle et celui de la Maine à Angers sur un pont dont les piles de bois ont été dégagées en 1985 (le passage de la rivière, étroite à cet endroit, était facilité par la présence d'une île jusqu'au XIX^{ème} siècle ».

Ce fait provoqua le déclin économique du site fortifié du confluent et sans doute son abandon par la population gauloise. Mais les Romains allaient réoccuper le triangle et édifier le site des Châtelliers de Frémur au bord du Ruisseau Doré : un temple, de grands thermes publics (125 m sur 58 m) du II^{ème} siècle de notre ère, un théâtre de 87 m de diamètre (adossé à une colline avec des gradins probablement en bois). Les structures annexes du sanctuaire étaient construites dans les champs qui s'étendent de l'autre côté du Ruisseau Doré. Pour Michel Provost, *« la proximité d'Angers ne doit pas étonner car les fonctions de ce site ne sont pas les mêmes. Les thermes publics et le théâtre sont ici des annexes obligées du chef-lieu (4 km). Le sanctuaire des eaux semble donc disposer de son autonomie par rapport à son environnement. Ce sont des fonctions propres qui exigent la présence de structures*

annexes (comme des thermes ou un théâtre), quelle que soit la distance du chef-lieu de civitas ou d'un vicus* ».*

LA FIN DE LA PERIODE ROMAINE

Au III^{ème} siècle, les invasions barbares commencent. Angers va s'entourer d'enceintes de défense, de la fin du III^{ème} siècle au début du V^{ème}. Peut-être le camp de Frémur fut-il utilisé comme refuge par les populations du V^{ème} siècle fuyant le danger. On sait peu de choses sur la fin de l'empire romain et les époques mérovingienne et carolingienne qui suivirent.

Françoise Dornic, dans « *L'Histoire de l'Anjou* », écrit que « *les siècles qui s'écoulent.... des invasions germaniques aux invasions normandes...nous restent presque totalement obscurs...* ». Le nord de la Loire semble avoir appartenu à une enclave gallo-romaine, le royaume de Syagrus, conservée entre Somme et Loire, tandis que les Wisigoths s'emparaient des terres situées au sud e la Loire. « *L'Anjou fut définitivement occupé par les Francs après la victoire décisive de Clovis sur les Wisigoths, à Vouillé près de Poitiers (507)* ».

Le site des Châtelliers est occupé jusqu'à la fin du IV^e s. Il faudra attendre près de 15 siècles pour qu'il revienne à la lumière grâce aux travaux et aux recherches des historiens et des archéologues.

Premières observations (XVIIIème et XIXème siècles)

LA DESCRIPTION DU CURE ROBIN (1760)

En 1760, le curé Robin publie son opuscule *« Remarques sur le Camp de César au canton d'Empiré et de Frémur et autres ouvrages des Romains »*. Il décrit d'abord le talus néolithique construit sur Frémur : *« Au nord, vers Angers, les Romains avaient élevé une ligne en turcie, à venir des Ponts-de-Cé, ou de César, qu'on appelle en latin Pontes Caesaris, jusqu'au petit promontoire sur lequel est aujourd'hui situé le couvent de la Baumette. On voit encore cette ligne quisubsiste à la hauteur d'environ dix-huit ou vingt pieds de haut l'espace de plus d'une grande demi-lieue sans interruption, depuis le Bois ou Prés de Pouillé qui joint les dernières arches des Ponts-de-Cé jusqu'au chemin et village de Frémur en Sainte Gemmes , au lieu où sont plantées les Fourches de Saint Maurice ; les paysans l'appellent encore le Camp du Roi César... »*.

« On voit encore un autre mur en ligne droite, à venir du côté d'Angers, qui va couper perpendiculairement cette ligne principale ; les paysans appellent ce second mur « La Chaussée ». Il est épais d'environ six à sept pieds, si bien pris et si bien cimenté qu'un maçon en pourrait à peine défaire gros comme la tête dans une journée. Ce mur, selon les apparences, servait à défendre la cavalerie lorsqu'elle sortait du camp pour fourrager de l'un ou de l'autre côté. La ligne principale ne s'aperçoit plus depuis le chemin et village de Frémur jusqu'à La Baumette parce qu'on y a bâti des maisons et qu'on s'est efforcé de l'aplanir pour y cultiver les terres, ce qui a fait donner au canton le nom de Frémur, c'est à dire Fractus Murus. On en trouve seulement des restes peu sensibles. Mais depuis ce chemin de Frémur jusqu'à la Prée des Ponts-de-Cé, c'est

à dire l'espace de plus d'une demi-lieue, cette ligne subsiste aussi visiblement que si elle n'était faite que d'hier. Comme il a crû dessus des chênes et des broussailles et que le canton n'est pas si défriché, c'est ce qui a fait que ce précieux monument nous est resté. Et je m'étonne bien que nos pères aient eu si peu de goût pour les antiquités que de négliger un monument si rare au point que la plupart des habitants d'aujourd'hui n'en ont pas même connaissance »....

Le curé Robin s'intéresse ensuite au lieu-dit des Châtelliers « en Saint Laud », réputé pour le nombre de monnaies à l'effigie des empereurs romains qui y sont trouvées tous les jours.

« Cette année, en février dernier 1760, un paysan en a trouvé une en bêchant dans ce même canton que je conserve précieusement : cette médaille est de cuivre, de la grandeur d'un écu de trois livres, épaisse comme deux ou trois, elle représente d'un côté l'effigie de l'empereur Adrien...au revers, on voit une corne d'abondance avec la déesse et des palmes... On en trouve encore tous les jours dans le même canton et surtout dans le ruisseau qui sépare au bas des Châtelliers les paroisses de Saint Pierre, de Saint Laud et de Sainte Gemmes et qui s'appelle peut-être à cause de cela le Ruisseau Doré » (ce nom peut provenir aussi de l'existence de filonnets quartzeux plus ou moins aurifères et qui ont été en certains points exploités à l'époque gauloise ou gallo-romaine)... »Les Anglais qui viennent à notre Académie monter à cheval, plus curieux et plus amateurs des antiquités que nous, ont souvent fait bêcher dans ce canton, en ont remporté plusieurs pièces curieuses, outre les monuments qu'ils y ont remarqués ».

Seize ans plus tard, en 1776, le chevalier Leroyer de la Sauvagère pressent déjà l'antiquité des lieux et la présence d'un important édifice. Aux Châtelliers, il décrit « *plusieurs grosses masses de ruines de murs dont le mortier de ciment est dur et tenace comme du fer. Ces blocs, que l'on a déchirés tant que l'on a pu pour en détacher les pierres, ne peuvent être à en juger par leurs épaisseur que d'un édifice considérable qu'il y avait là dans l'antiquité* » (cité par Jean Brodeur).

LE MEMOIRE DE TOUSSAINT-CHARLES BERAUD (1846)

Plusieurs décennies après, sous Louis-Philippe, Toussaint Charles Béraud s'intéresse également aux Châtelliers dans son *« Mémoire sur le camp romain de Frémur et ses moyens de communication avec les voies romaines au-delà de la Loire et de la Maine »* qu'il rend public en 1846.

« Dans ce vaste triangle, au lieu nommé les Châtelliers, se voient encore des ruines consistant en des restes de voûte à plein cintre qui furent originairement le soubassement d'un édifice antique et qui maintenant supportent un castel du moyen-âge dont les pignons aigus en découpant leur noire silhouette sur le ciel présentent un contraste étrange avec ces maisons modernes qui sont venues s'accroupir autour de lui. La tradition locale veut que là fut établie la résidence du lieutenant romain. C'est un mamelon pittoresquement tourmenté, d'où la vue embrasse tout l'ensemble du camp et au pied duquel coule un ruisseau toujours limpide, le seul de la contrée, et qui seul aussi par son murmure pouvait rappeler aux oreilles romaines l'un des plus doux bruits de la patrie absente ».

« Dois-je dire que je vis un jour un laboureur en fouillant la terre à quelques mètres de ce ruisseau, exhumer un amas énorme d'écailles d'huîtres, non pas fossiles, mais bien de celles que nous recevons des côtes de Bretagne, et qui, à en juger d'après leurs dimensions, avaient bien dû justifier la préférence que les Apicius romains ne tardèrent pas à donner après la conquête aux huîtres de l'Atlantique sur celles mêmes du lac Lucrin que célébrait Horace ».*

« Ce n'est pas ici sans doute le lieu de rappeler les nombreuses médailles de divers empereurs, les vases tels qu'une amphore entière qui se trouve dans le cabinet de M. Grille, les fragments de poterie aux dessins en relief, les briques de plusieurs modèles qui ont été découvertes aux alentours, et surtout dans ces champs dont la terre noirâtre atteste une si longue culture et où les gens du pays vous disent qu'était une ville, mais je ne puis omettre de consigner qu'il y a 30 à 35 ans, le propriétaire de Châteaubriant, M. de Jully,

faisant élever un temple qui se voit encore dans ses bosquets, les pierres des frises et des colonnes furent extraites dans des substructions qui avaient été découvertes dans un pré dépendant de la ferme des Châtelliers. Elles étaient énormes et rangées symétriquement à côté les unes des autres sans être liées par aucun ciment. Après avoir fait le choix des plus convenables, la fouille fut discontinuée et on referma insoucieusement la terre sur le reste ».

Une trentaine d'années plus tard, Victor Godard-Faultrier allait entreprendre des fouilles sur le site des Châtelliers dont il était devenu propriétaire et y faire des découvertes surprenantes.

VICTOR GODARD-FAULTRIER, « L'INVENTEUR » DES CHATELLIERS

Moins de trente ans plus tard, dans les débuts de la III^{ème} République, Victor Godard-Faultrier s'intéresse au site des Châtelliers.

Des découvertes remarquables ont déjà été faites : « Vers 1847, les travaux du chemin de fer dans la traverse de notre triangle, près de Bernay, mirent à nu un bronze pesant 680 grammes, classé au musée sous le n° 242. Il s'agit d'une statuette de gladiateur à laquelle MM. Mérimée et Lenormant (inspecteurs des monuments historiques) lors d'un voyage qu'ils firent à Angers, en mai 1847, donnèrent une sérieuse attention. Cet objet, d'un médiocre travail et auquel manque un autre gladiateur, rappelle le style étrusque d'après ces deux savants...En 1856, il me fut remis pour le Musée d'Angers une tête sculptée (calcaire oolithique) d'un beau galbe, trouvée près des Châtelliers (un Jupiter disent les uns, un Hercule selon d'autres)....Que d'objets encore à vous signaler parmi nos découvertes antérieures à 1871 ! Indiquons cependant plusieurs médailles romaines. Elles se réfèrent à quatre siècles : au I^{er} de notre ère : Auguste, Néron, Vespasien, Nerva ; au II^{ème}, Trajan, Hadrien, Faustine jeune ; au III^{ème}, Gordien le Pieux, Volusien, Gallien, Victorin père ; au IV^{ème}, Constantin le Grand, Crispus et Julien l'Apostat.

Ce qui le frappe d'abord sur le site, c'est une colline artificielle en fer à cheval. *« L'extrémité orientale de cet hémicycle supporte les bâtiments d'un ancien prieuré de Sainte Appoline ; l'autre extrémité est une vigne, et le centre concave, une pâture, en pente du nord au sud. Des débris de construction romaine se font remarquer à ces mêmes extrémités, comme aussi derrière et à la base de la chapelle, puis en quelques autres parties de la circonférence. Parmi ces débris, on distingue des demi-tours qui, présentant leur convexité du côté de la poussée des terres, sont de vrais contreforts et nullement des murs de défense. Elles ont de l'analogie avec celles des théâtres romains de Vieux en Normandie, de Soissons, de Saint Cybardeaux (Charente) ».*

« Au-dessous des deux parcelles précitées (il en est une troisième) où on voyait avant 1850 une suite de massifs en belles pierres calcaires et posées parallèlement à la corde de notre colline en fer à

cheval... Nos trois parcelles de terre ont évidemment conservé trace d'un édifice antique considérable qui ne pouvait être qu'un théâtre. La grandeur diamétrale de notre hémicycle (87 m) est une moyenne entre les dimensions diamétrales des théâtres d'Orange (103 m), d'Arles (102 m)...ou d'Herculanum (67 m) ».

L'attention de Victor Godard-Faultrier est surtout attirée par une autre parcelle de terrain qui s'abaisse jusqu'à un chemin creux nommé Ruisseau Doré. *« Un mur romain limite au levant cette parcelle où, vers 1852, nous découvrîmes un canal long de plus de 100 mètres, coudé à angle droit vers son milieu... Dans ce même lieu, on trouva de petits goulots en argile, une clef en fer et une très jolie statuette en bronze, qualifiée de discobole....Le champ supérieur est un plateau d'un demi-hectare, remarquable, de temps immémorial, par la présence vers N.O. de deux énormes piles à base carrée et petit appareil chaîné de briques : ces piles, sur chaque face, ont de largeur environ 2 mètres, sur une hauteur de 1,6 m à 1,7 m. Au XVIIIè s., il en paraissait deux autres ».*

Le site est en danger. Avant 1848, subsistaient de vieilles ruines d'un mur large d'un peu moins de 2 mètres, à petit appareil, sans briques s'alignant au N.E. vers la fontaine Frotte Pénil et au S.O. vers Frémur. Pour de la Sauvagère qui s'exprimait bien avant, *« il n'est pas douteux que ce mur n'indique une ruine d'aqueduc dont l'alignement est exact depuis la dite fontaine et Frémur jusqu'aux Châtelliers »*. Ce mur servait de sentier sur une étendue de 600 mètres, à travers les bas-fonds de la Diablerie, de l'Enfer et des Jonchères. En 1848, il est en partie détruit par les ateliers nationaux.

LE DEBUT DES FOUILLES

Le 29 novembre 1871, Godard-Faultrier fait l'acquisition du terrain. Les fouilles vont commencer immédiatement sur le plateau des Dix Quartiers, situé vers le sud-est au pied des Châtelliers et se poursuivre jusqu'en février 1873 grâce aux crédits de la Société française d'Archéologie, mais surtout de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. Le 16 avril 1873, il lit à la Sorbonne un mémoire sur le résultat de ses fouilles.

« Le premier coup de pioche donné autour des deux piles déjà

décrites ne tarda pas à nous faire découvrir les bases des deux autres, signalées au XVIII^e s. ...Alignées en pente du nord au sud, elles sont distantes les unes des autres d'environ 2 mètres et séparées par trois petits cabinets de 4 m² chacun au fond desquels trois petits bassins larges de 0,70 mètre sur 2 mètres de long communiquent entre eux par de très petits canaux ouverts sous les piles elles-mêmes. ...Le pilier le plus en aval, c'est à dire le quatrième vers sud, est le seul à n'être pas percé ; l'eau s'arrêtant contre cette pile devait s'élever et avoir une issue indirecte encore à découvrir ; car nous ne pensons pas qu'un tube en plomb de 6 m, bien que trouvé vers ouest le long des deux piliers en aval ait servi de tuyau de décharge.... Il pèse environ 300 kg ; son transport à la Chauvelaie exigea l'emploi de 8 hommes ».

Au fond des trois cabinets carrés, les ouvriers, en présence d'un voisin, M. Carriol, trouvèrent de nombreux fragments de stuc moulurés et peints, des plaques calcaires, des éclats de verres-plans, des tessons samiens. L'un d'eux représentait une chasse au lion et au cerf, estampillé d'un nom, Luxiacus.

« A la suite du quatrième pilier, le plus en aval, la pioche découvrit à 1,8 mètre de profondeur un mur épais percé vers l'est d'une ouverture cintrée de briques, la plupart calcinées ; il nous parut qu'elle avait été l'embouchure d'un fourneau. Deux petits fragments de vases en bronze furent trouvés près de cette place au fond de laquelle, vers sud, commence un canal creux de 60 cm, large d'autant, carrelé de briques ».

« Ce canal descend du nord au sud l'espace de 3 mètres, puis forme une petite impasse à l'est, en face de laquelle il se poursuit, au moyen d'un coude, sur une ligne de 4 mètres vers ouest. Là il se retourne en courbe légère vers sud, l'espace de 8,2 m. pour s'infléchir ensuite vers l'est sur une étendue de 4 mètres. Après quoi, il reprend sa direction du nord au sud..... »

Ce canal côtoie un assez vaste bassin rectangulaire de 1,7 m de profondeur...Ce bassin est si bien conservé que je n'hésite pas à le décrire...Il pourrait encore contenir plus de trente mètres cubes d'eau. Vingt et quelques personnes s'y baigneraient à l'aise, debout ou assises sur quatre gradins longs chacun de 4,4 m et faisant face au couchant. Ces gradins comme aussi le fond du bassin et ses parois sont en partie dallés de belles plaques calcaires et carrées... ».

« Au-delà du gradin supérieur, vers levant, paraît une sorte de second bassin rectangulaire carrelé des mêmes pierres calcaires, moins profond que le précédent, mais d'une plus vaste étendue (11m50 de long sur 7,6 de large), soit près de 100 m². Le niveau de ce second bassin domine celui du premier de plus d'un mètre. Quoique très peu profond, il devait contenir une petite nappe d'eau... ».

Puis c'est la découverte d'une salle polylobée. « Au-dessous de ces grands bassins, vers sud et au-delà de l'une des branches de l'égout collecteur est une chambrette que limite au couchant un conduit de 70 cm formé de briques en partie calcinées. Un petit cintre imbriqué fait communiquer ce conduit avec l'aire d'une salle polylobée de 6 m de diamètre, composée de quatre segments de cercle, de quatre lobes demi-circulaires et de deux plus petits. Rien n'est aussi gracieux que ce plan : on dirait une vaste corolle à plusieurs pétales ».*

« L'aire de cette enceinte fouillée au hasard sur deux points différents nous a présenté huit petits piliers en briques, hauts de 75 à 80 cm. Des sondages en d'autres parties de l'aire nous ont prouvé que ces petits piliers étaient en plus grand nombre et très rapprochés les uns des autres. Ils soutenaient évidemment un plancher en ciment et briques sous lequel s'étendaient un rez-de-chaussée très bas (80 cm) et, au-dessus, un étage. L'ensemble de cette gracieuse enceinte polylobée révèle l'existence d'un réservoir de chaleur au-dessous d'une vaste salle. Les noms d'hypocauste et de laconium* ici s'imposent naturellement à l'esprit de l'observateur ».*

« Vers le sud, en dehors et en aval de cette salle, est une sorte de vestibule où l'on distingue une couche de stuc de diverses couleurs. Egalement ici furent trouvés autour d'une belle pierre de taille, des fragments de marbre blanc : talons, doucines*, puis des stucs moulurés, notamment une ove*.. »*

« Au sud de la base du quatrième gros pilier, le plus en aval, nous trouvâmes une bouche de fourneau cintré et imbriquée, haute de 1,20 m ; large de 0,80.. La plupart des briques sont craquelées par l'action du feu..... Cette fouille nous procura une inscription sur brique, puis des fragments de verres-plans très épais accompagnés de lamelles de plomb percées au centre, enfin des briques à double T... »

« Cet ensemble de fouilles est encadré de murs épais de 90 cm à petit appareil sans briques et formant dans l'étendue de notre plateau et du Champ du Verger un rectangle de plus de 100 m de long, sur environ 60 m de large, murs très visibles au levant ainsi qu'au nord et en partie à l'ouest ».

« En dehors de ce rectangle.....on découvrit un très fort massif de construction à cheval sur un aqueduc de décharge. Ce massif présente une surface d'environ 20 mètres carrés. En dessous passe un canal voûté en amont duquel, à 1 m de profondeur, fut rencontré un chapiteau haut de 70 cm, en tuf et d'ordre composite. On y trouva des tambours de colonnes en tuf, puis de plus grandes pierres dures, une patère inachevée en marbre blanc, une clef en fer, deux kilogrammes de clous du même métal, un tesson de vase dit samien avec le nom du potier (Meltius), un autre tesson de vase, mais en terre grossière portant le nom de Maturus ».*

UN PREMIER BILAN DES DECOUVERTES

Au total, ce sont 950 m² de ruines qui ont été explorés, le cinquième de ce qui reste à déblayer. Pour Godard-Faultrier, il n'y a aucun doute : ce qu'il vient d'exhumer, ce sont des bains romains attestés par la découverte de canaux cimentés et du tube en plomb, de grands et petits bassins, de fourneaux et réservoirs de chaleur avec leurs petits piliers de briques et leurs tuyaux en terre cuite. *« Ajoutons que le plan de notre salle polylobée* est identique à celui d'une salle de bains publics à Pompéi ».*

Godard-Faultrier fit d'autres découvertes comme cette salle rectangulaire longue de 7,4 m sur 5,57 m trouvée à 2 mètres de profondeur. Le 8 avril 1874, il prenait à nouveau la parole à la Sorbonne, d'abord à propos des peintures murales trouvées abondamment dans les trois petits bassins situés entre les piles. *« Ces peintures où le vert, le bleu, le noir, le brun, le rouge, le rose, le jaune...se détachent sur des teintes neutres s'harmonisent entr'elles....Généralement nos peintures murales représentent des bandes, des listels, des baguettes, des branches, des méandres...Il n'y a pas trace de personnage ».*

Il fait le bilan des fouilles menées depuis le mois de mars 1873 : *« Nos principales fouilles durant la campagne de 1873-1874 se sont*

effectuées sur une étendue d'environ 300 m², limitée vers nord par le canal écluse, vers sud par l'hypocauste aux tuyaux hexagonaux, à l'ouest par un gros mur en talus et les trois petits bassins-entre-piles, enfin à l'est par le sol en friche.... Dans cet espace, nous avons découvert allant du nord au sud trois chambres... »*

« Les murs épais de cette première chambre sont bâtis en petit appareil, sans chaînes de briques ; l'aire est bétonnée et encore pleine à son centre d'une épaisse couche de terre noire mêlée de charbons de bois... Ce réduit que nous croyons avoir été la chambre des chauffeurs touche vers sud à une seconde pièce d'un niveau un peu plus élevé et qui renferme un vaste fourneau. Long à son intérieur de 4,64 m, large de 1,70, ce fourneau est établi dans le cœur d'un puissant massif de briques et affecte une forme légèrement ovoïde.... A l'intérieur de ce foyer... nous découvrîmes 26 monnaies romaines, la plupart grands bronzes formant le modeste pécule, sans doute, de quelque pauvre chauffeur. Quatre monnaies représentent Postume jeune (milieu du III^{ème} siècle)... et pourraient bien avoir été le produit d'un faux monnayage au temps de Postume et pourraient bien aussi avoir été fabriquées dans le fourneau même où nous les avons trouvées. Nous y trouvâmes également des clous, des tessons de vases, des scories de plomb, puis un bouton de verre, couleur d'agate, semblable à d'autres que j'ai vus quelquefois sertis dans des chatons de masques de divinités ».

Quant à la troisième chambre, elle fait 13 mètres environ de long sur 10 de large. Les ouvriers découvrirent ce que nous pouvons nommer le cœur de la place, c'est à dire un massif rectangulaire tout en briques et de près de cent m² qu'environne un large corridor. Ce massif est juste au centre des doubles bains...

Pour Victor Godard-Faultrier, un certain nombre de questions restent posées après les fouilles. Les Châtelliers furent-ils le centre d'un camp, d'une ville ou d'une vaste villa ? Les thermes étaient-ils publics ou privés ? Mixtes ou séparés ? De quelles carrières venaient les pierres de taille qui se trouvent aux Châtelliers ? Des lamelles de plomb ont été découvertes parmi de nombreux fragments de verres-plans. Etaient-ce des attaches mobiles ou boutons tournants... qui servaient à fixer sur châssis des carreaux de vitres ?

La question de l'alimentation des thermes divisait les spécialistes et

continue à le faire. Comme le fait observer Jean-Louis Laureau, « *les deux thèses principales pour l'alimentation en eau des bains romains sont les suivantes : l'une sous-tend que ce sont les eaux du Frotte Penil qui a sa source dans le parc de l'Ecole d'Agriculture d'Angers et qui traverse le territoire d'Angers aux Châtelliers par la succession d'aqueducs (aqueduc des Jonchères) et de souterrains. L'autre affirme que ce sont les eaux du Ruisseau Doré, minuscule petite rivière qui n'a de l'eau pendant l'hiver, qui passe le long des Châtelliers et va se jeter dans la Maine* ». Enfin il ne faut pas écarter l'hypothèse d'une alimentation en eau par une réserve ou un site naturel constitué par l'ancienne mare du Mélinais.

Victor Godard Faultrier n'y répond pas. Son descendant, André Godard, prend position : « *Pour alimenter les thermes, l'on ne pouvait songer au Ruisseau Doré, en contrebas de cinq mètres, et d'ailleurs simple chemin où coule, en hiver, un filet d'eau. Il servait au contraire de déversoir, comme le démontra plus tard, la découverte d'un canal qui descendait du balneum vers ce prétendu ruisseau. ...Ce qui eût complété la certitude, s'il l'eut fallu, ce fut, au nord-ouest des bains, c'est à dire à l'opposé du Ruisseau Doré et au sommet de la pente, la rencontre d'un énorme tuyau de plomb encastré dans une muraille et se prolongeant sous terre dans la direction exacte de l'ancien aqueduc des Jonchères et de la source de Frotte-Pénil. Cette source abondante, sise à l'extrémité de l'actuelle rue Rabelais, étant élevée d'une trentaine de mètres et le balneum de huit mètres seulement au-dessus du niveau de la Maine, la pente était plus que suffisante pour un parcours de cinq kilomètres.....Traversait-il par une tranchée le rempart du camp romain ? Peut-être, malgré les bouleversements du sol, devrions-nous en retrouver quelque trace ? Mais surtout les tranchées et aussi les aqueducs facilitaient l'accès de l'ennemi* ».

« *Je crois donc beaucoup plus probable que le canal traversait Frémur sous terre dans un conduit de plomb. Ensuite l'aqueduc recommençait à travers la vallée des Chauvelaies. Il cessait au petit escarpement des Rochelles que le canal franchissait au niveau du sol... Des Rochelles, l'eau descendait à pente rapide, jusqu'à l'énorme conduit de plomb que j'ai mentionné au nord du balneum*. Là il se bifurquait : un tuyau de plomb, beaucoup plus petit et qui figure au Musée Saint Jean, desservait l'ouest des Thermes ; un autre devait desservir la partie orientale qui n'a pas été sérieusement fouillée* ».

ERNEST PREAUBERT VISITE LES CHATELLIERS EN 1922

Le 12 février 1922, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou organise une excursion touristique à Sainte Gemmes-sur-Loire. En particulier, les excursionnistes visitèrent les Châtelliers. Ernest Préaubert est du voyage qu'il rapporte dans sa « *Note sur les Châtelliers, station romaine en Sainte Gemmes-sur-Loire* ».

LES TRACES DE L'AQUEDUC

Il parle d'abord du ruisseau du Frotte-Pénil dont le nom vient « *de ce qu'autrefois, sur le trajet du ruisseau, existaient un ou plusieurs lavoirs où les gens d'alentours allaient laver, frotter leurs pénilles (guenilles, haillons)* ».

Il est convenu de situer la source de ce ruisseau dans le vaste bassin de l'enclos dit La Fontaine dans lequel l'Université Catholique a installé l'Ecole Supérieure d'Agriculture. Toutefois, ce lieu semble être la convergence de différents petits bras dont le principal part d'un lieu situé dans l'ancien faubourg Bressigny au milieu de la rue Châteaugontier. « *Le ruisseau sort de ce bassin, se dirige d'abord perpendiculairement vers la crête de Frémur, puis s'infléchit brusquement à l'angle droit, longe cette crête et vient se jeter dans le val de la Loire.... Les Romains avaient établi là une captation d'eau de source. Le premier aqueduc se dirigeait vers l'Esvière...le second aqueduc pointait en ligne droite sur Frémur, suivait le Frotte Pénilles sur sa droite jusqu'à son coude* ».

Au début du XIXème siècle, cet aqueduc subsistait encore sur au moins 600 mètres, près de Frémur, en bordure du chemin des Jonchères, devant la ferme dite « La Chaussée ». En 1848, les ateliers municipaux le démolirent. Cet aqueduc avait servi de base au XVIème siècle sur environ 40 mètres à la construction d'un petit manoir, dénommé « Fosses-Jonchères » et à celle de son mur de clôture. « *A l'extrémité nord de ce mur, où s'est arrêtée la démolition de 1848, on voit en partie la coupe de la construction romaine qui mesure 1 m 50 d'épaisseur. Le parement de l'aqueduc, visible par*

place dans le mur et surtout dans la maçonnerie du manoir, est orné d'une élégante distribution quinconciale de moellons de moyenne dimension en grès de Frémur. Le niveau supérieur de l'aqueduc est à peu près à 1 mètre au-dessus du sol.... »

Ernest Préaubert s'interroge sur l'utilité de cet aqueduc, long de 2 100 mètres et propose une hypothèse. *« La ville romaine était en Saint Laud et le camp était à Frémur. Les deux agglomérations romaines devaient être dotées d'eau potable : d'où la construction de deux aqueducs, celui de l'Esvière et celui de Frémur.... Le territoire tout entier de Sainte Gemmes avait un caractère militaire : camp de réserve, camp de repos, camp d'hivernage ».*

Il se demande d'où venait l'eau utilisée dans les thermes. Pour lui, c'est le Ruisseau Doré. *« Les Châteliers sont situés en bordure du Ruisseau Doré et c'est à lui que les Romains avaient eu recours dans la circonstance. Mais pour être utilisée, l'eau du ruisseau devait être captée en amont et amenée à pied d'œuvre par un aqueduc ».*

Toutefois nous n'en trouvons pas trace, mais Ernest Préaubert se souvient qu'il n'en était pas de même autrefois. *« Quand, sur les indications de Boreau, directeur du Jardin des Plantes, nous allions, il y a de cela plus de soixante ans, recueillir le perce-neige sur les bords du Ruisseau Doré, nous le trouvions, en particulier, en grande abondance sur un fort talus boisé, barrant en grande partie la petite vallée du ruisseau, à son croisement avec la route de Frémur à Port Thibault, côté droit. Cela avait tout à fait l'aspect du barrage d'un ancien étang. Ce talus a été détruit, au commencement du siècle, d'après M. Maurier et remplacé par un mur et une barrière ».*

« Au même endroit, côté gauche de la route, se trouve une mare de grande dimension, dite mare du Mélinais, dans laquelle viennent de se réunir les eaux de deux petits ruisseaux qui, en divergeant, remontent vers le bourg de Sainte Gemmes. Cette mare serait le reste de l'ancien étang. La crête du talus était certainement à plus de 3 mètres au-dessus du plan d'eau de la mare. Si l'on supposait le barrage rétabli dans sa forme primitive, on pourrait envisager l'accumulation d'une masse d'eau extrêmement considérable. Il y a lieu d'ajouter que le bassin de réception des eaux pluviales, qui alimente la mare du Melinais, n'est pas loin de représenter un cinquième de la commune de Sainte Gemmes, soit de 200 à 300 hectares. La moyenne annuelle des eaux pluviales oscillant autour

de 0,60 m., on voit que le cube d'eau recueilli eut été des plus respectables. Il y avait largement de quoi alimenter la station des bains des Châteliers ».

Certains ont objecté à Ernest Préaubert que le Ruisseau Doré coule seulement en hiver. L'archéologue avance deux arguments : *« L'étang du Mélinais accumulait une réserve énorme d'eau qui pouvait intervenir pendant le chômage du ruisseau. Les conditions hydrologiques d'hier étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui. Actuellement les pluies sur un sol dénudé et coupé de fossés d'écoulement dévalent très rapidement dans le ruisseau, devenu souvent insuffisant et débordant dans le chemin qui le longe ; quelques heures plus tard, tout est à sec. A l'époque romaine, la brousse et la forêt jouaient le rôle d'éponges, ne laissant écouler l'eau que lentement et régulièrement ».*

« En outre, le débit était certainement plus grand que de nos jours...dans un pays boisé, les cours d'eau débitent annuellement plus d'eau qu'il n'en est tombé sous forme de pluie ».

De l'aqueduc, plus de traces. Comme les deux autres, il a été détruit. Mais son ancien emplacement se devine. *« Sur la rive droite du Ruisseau Doré, du même côté que les Châteliers, se rencontrent trois groupes importants de constructions rurales ; rien sur la rive opposée. On constate que les parties manifestement les plus anciennes de ces constructions sont en grès de Frémur, comme les Châteliers. Les parties plus récentes sont constituées avec du schiste des carrières d'Angers, du tuffeau du Saumurois et du quartz filonien retiré des champs. Il est vraisemblable que les premières habitations ont été bâties avec les démolitions de l'aqueduc ».*

« Après du second groupe de maisons, sur un tas de pierres retirées des cultures voisines, j'ai recueilli un fragment absolument caractéristique de la structure intérieure des murs romains, constituée par des morceaux de grès culbutés et noyés dans le mortier ; également un morceau de calcaire blanc à grain fin, identique à celui qui forme un des soubassements de la porte d'entrée du balnéum. Enfin dans le champ qui borde à l'Est le grand réservoir des Châteliers, j'ai pu repérer une traînée de pierrailles mêlées de mortier, partant de l'angle Nord-Est de ce réservoir et se dirigeant du côté des maisons précitées ».

« Si, sur le plan du pays, on trace une ligne passant par la traînée pierreuse et les groupes de maisons pour aboutir à la mare du Mélinais, on obtient un tracé à deux courbures inverses très allongées, épousant le relief du sol, et restituant ainsi l'emplacement de l'ancien aqueduc ».

LE SITE DES THERMES

Les excursionnistes descendirent "la vallée du rectangle allongé dans la direction nord-sud, de dimensions 75 m X 15 m. Son sol suit la pente de la berge de la vallée, mais un peu moins rapidement, ce qui fait qu'à son extrémité sud, il surplombe le sol naturel d'environ 1 mètre, cette extrémité est également surélevée de 3 m 50 par rapport au ruisseau...Il est entouré d'une forte muraille parfaitement visible sur trois côtés ; sur le côté nord, on ne distingue rien ».

« Le sol du terre-plein qui, actuellement, est livré à la culture, offre de très nombreux fragments de mortier hydraulique, constitué par un mélange de chaux et de brique pilée ; ce mortier devait recouvrir toute la surface du fond ainsi que les parois latérales aujourd'hui disparues ».

Le réservoir contenait près de 1700 m³ d'eau pour le fonctionnement de l'établissement de bains. Le mur Est de cet établissement, mitoyen avec le réservoir, devait être traversé par des canalisations qui amenaient l'eau dans les piscines dont le dallage est de 2 mètres en contrebas par rapport au fond du réservoir. Les eaux usées des piscines étaient évacuées dans le ruisseau grâce à une différence de niveau de 1,50 m.

« Il est vraisemblable que le grand réservoir devait également fournir l'eau nécessaire aux besoins du campement, soit pour les soins corporels, soit pour le lavage, le lessivage des vêtements. Je suis porté à croire que c'est pour cet office qu'avait été construit un édicule en forme de rectangle allongé dans la direction nord-sud, placé devant le grand réservoir et à proximité du ruisseau. En grande partie démoli, il est englobé dans l'enceinte d'une ferme placée en bordure du ruisseau : ce qui lui a valu, sans doute, d'échapper à une destruction totale. Son mur occidental se prolonge à partir du fond du rectangle sur une longueur de 9,5 mètres vers le sud. Là il est en état de démolition ; peut-être allait-il jusqu'au ruisseau ».

« La hauteur actuelle des murs au-dessus du sol est d'environ 1 mètre ; l'épaisseur 0,30 m. Le sol est à environ 2 mètres en contrebas de l'extrémité du grand réservoir. S'il s'agit ici d'un réservoir plus petit, à destination spéciale, il est probable que sa démolition remonte à une époque reculée, époque à laquelle des déprédateurs seraient venus arracher les pièces métalliques des griffons.... »*

Ernest Préaubert pense que des puits creusés dans la vallée du Ruisseau Doré fournissaient cette eau. Il note qu'en face du cirque existe un grand puits pour les besoins agricoles, peut-être le dernier de ceux de l'époque romaine. Célestin Port écrivait lui-aussi que six anciens puits ont été longtemps visibles dans une tranchée entre Clos Lorelle et Le Fresne.

Les excursionnistes descendent ensuite la petite vallée qui se trouve environ deux mètres au-dessous de l'alignement des réservoirs et arrivent sur le site de l'établissement de bains rasé lui aussi au niveau du sol. Depuis les fouilles de Godard-Faultrier, il y a plus de cinquante ans, la végétation sauvage a repris ses droits, les pierres se désagrègent, s'éboulent et l'ordonnancement qui était à l'origine devient impossible à reconstituer. *« L'établissement présente la forme d'un quadrilatère irrégulier dont la surface dépasse 2 000 m²....L'ordonnancement intérieur était celui des établissements similaires de l'époque romaine : séries de salles de bains à températures différentes, frigidarium*, tepidarium*, caldarium*, laconium*, des hypocaustes* distribuaient la chaleur inégalement dans les divers compartiments... ».*

« La construction de ce monument était très soignée. Les murs sont en grès de Frémur avec parements disposés en petit appareil ; des rangées de briques rouges sont distribuées de distance en distance. Des pierres de taille ont été apportées de loin ; on voit des fûts de colonne en tuffeau ; on trouve également, de ci de là, des fragments d'une pierre blanche très dure, à grains fins de calcaire et de quartz, avec fragments de coquillages brisés ; il semble que cette roche provienne des faluns de Douces près Doué-la-Fontaine. Le spécimen le plus remarquable et de très forte taille se trouve à l'angle sud-ouest du balneum. Aligné horizontalement sur l'un des côtés de la porte d'entrée, il présente à sa surface des mortaises où s'enfonçaient les montants de cette porte. Le bloc similaire qui faisait le pendant de l'autre côté de la porte a été, paraît-il, transformé en rouleau pour travaux agricoles ».

LE THEATRE

A quelques pas en aval du balneum,* le petit groupe rencontre le « chemin de la chapelle » qui, au nord-est, se prolonge jusqu'à Frémur et la route d'Angers. Ernest Préaubert se souvient dans sa jeunesse l'avoir vu se prolonger fort loin, de l'autre côté du ruisseau ; certains tronçons existent encore. Puis les excursionnistes arrivent au cirque. *« Pour mieux dire, c'est une moitié de cirque dont la partie médiane a été creusée et encastrée dans la berge et dont les deux bras s'avancent vers la vallée en faisant saillie en dehors du sol avoisinant un peu à la manière des bras d'un fauteuil ».*

« Ce malheureux monument a été tellement mutilé qu'il faut être averti à l'avance pour porter une attention quelconque sur ce qui en reste....A ces mutilations datant du Moyen-Age, sont venues s'en ajouter de nouvelles, toutes récentes et postérieures à la visite même du Syndicat d'Initiative. L'extrémité du bras ouest a été démolie et de la terre rapportée est venue remplacer les moellons afin d'augmenter l'étendue cultivable. Cette démolition a mis à jour des choses étranges : des débris de cuisine, des fragments de poteries post-romaines, des squelettes d'animaux périssables...Il semble qu'à une certaine époque, le cirque ait servi de hottoir pour des immondices de toute nature ».

Sur le bras Est, moins détérioré, a été construite la chapelle des Châteliers. Aucune fouille n'a été effectuée à l'intérieur de l'hémicycle. Mais le fermier des Châteliers a rencontré des gradins en pierres en travaillant la terre qui le recouvre.

En 1975, il entreprend un terrassement de masse qui met le monument en péril. L'intervention du professeur d'histoire Jean Siraudeau, correspondant des « Antiquités historiques », appuyé par la Préfecture, le District d'Angers et la Direction régionale des Antiquités historiques évite l'irréparable de peu. L'ensemble des vestiges, bains et théâtre, est classé avec autour une zone de protection au titre des Monuments historiques.

« ...L'hémicycle est constitué par un mur en moellons et mortier dont l'épaisseur est d'environ 5 mètres. De bord extrême à bord extrême des deux bras, la distance est de 80 mètres. Si l'on retranche deux fois l'épaisseur du mur, il reste 70 mètres pour

l'intérieur. On peut bien attribuer 10 mètres horizontalement pour la descente des gradins ; en retranchant encore deux fois 10 mètres, il reste 50 mètres pour le diamètre de l'arène centrale... »..

« Combien l'hémicycle pouvait-il contenir de spectateurs ?...étant donné ses dimensions, il ne devait admettre au plus que 500 personnes. Or la population des Châtelliers pouvait dépasser ce nombre. Comment donner satisfaction à tout le monde ? »....

Ernest Préaubert sous-estimait la taille de l'édifice. Jean Brodeur a mené des sondages en 2012. Il estime la capacité d'accueil du théâtre des Châtelliers à environ 9 000 personnes. *« C'est un grand théâtre »*. Les deux autres monuments gallo-romains comparables en Maine-et-Loire en accueilleraient 5 000 (édifice de spectacles de Gennes) et 17 000 (*« Arènes de Grohan »* à Angers). Les fouilles récentes aux Châtelliers ont permis *« la redécouverte sur 18 m de longueur du mur support de la cavée (la partie qui contient les gradins), armé de contreforts (4 ont été vus lors de cette opération, espacés entre eux de 2,25 m). Ce dernier accuse la courbure d'un hémicycle assez vaste d'une ouverture de 99m, soit 12 m de plus que ne l'avait envisagé Victor Godard-Faultrier. Son épaisseur est d'1,10 m avec une élévation de sa face vers le nord d'1,30 m et de sa face vers le sud de 2,05 m. Il est posé directement sur le schiste altéré qui a été aplani avant l'édification »*.

Le théâtre aurait été construit dans la deuxième moitié, voire à la fin du premier siècle. La disparition de l'intérêt pour le spectacle aurait entraîné son abandon au III ou IVème siècle après J.C. Il était associé à des thermes de belles dimensions. Jean Brodeur estime que *« cet ensemble repose la question du statut de ce type de site. La proximité de la capitale de Cité, équipée d'un amphithéâtre de capacité équivalente conduit à voir ici un lieu à connotation culturelle nécessitant des rassemblements particuliers facilités par la proximité des voies navigables »*.

Et si le territoire du futur Sainte Gemmes avait été une agglomération secondaire de Juliomagus ?

UN CASERNEMENT DE L'ARMÉE ROMAINE

Sur la pente douce de la rive opposée, existait un campement constitué par des baraquements avec couverture en tuiles plates ;

ces baraquements devaient être disposés, alignés de telle façon qu'il suffisait de mettre le nez dehors pour avoir vue sur le cirque. En sorte que les occupants avaient le double avantage d'une habitation plus confortable que la tente et, sans se déranger, de pouvoir jouir d'un spectacle qui les intéressait tout particulièrement. Les parties ligneuses de ces baraquements ont disparu ; mais la couverture est restée par morceaux sur le sol que retourne actuellement la charrue ».

Ernest Préaubert évalue à six hectares la surface de cet hiberna des troupes romaines. « Ce campement devait être traversé par des allées de deux systèmes, les unes convergeant vers le cirque, les autres aboutissant à la grande allée stratégique, qui servait aux mouvements des troupes. Les services d'intendance (alimentation, magasins divers, administration...) avaient été placés le long de la base du campement et dans des bâtiments maçonnés. Sur toute la longueur de cette base de 400 mètres, on retrouve des morceaux de grès et de mortier, quelquefois les deux encore adhérents ».

« Mais il y a mieux : on peut voir encore maintenant un fragment de ce système de construction, à l'intersection de cette base avec la route se dirigeant vers Empiré, côté droit. Il y a là une espèce de salle, large de 6 mètres, longue de 30 mètres, en contrebas de 0,50 m par rapport au champ voisin et servant actuellement pour dépôt de fumiers de la ferme voisine ; elle est bordée au nord par un mur romain, construit en gros moellons gréseux de Frémur. Son épaisseur est de 0 m 30 et il est rasé à 0 m 50 au-dessus du sol ».

« De ce point et jusqu'à la berge du val de Maine, les débris de démolition s'intensifient d'une façon extraordinaire. C'est en effet là qu'étaient situés les anciens murs dont parle Célestin Port : « Du côté de Closloreil, on voyait autrefois de longs et larges murs construits en amplecton dont l'un était paré d'un cordon de briques ». C'étaient probablement des magasins analogues à ceux des casernes actuelles et servant aux mêmes fins »*

« Egalement sur toute la longueur de cet alignement, côté du campement, on rencontre des fragments de poteries ce qui indique que les cuisines se trouvaient à proximité des magasins. Cette présomption est confirmée par la découverte, il y a environ trente ans, d'un véritable gisement de coquilles d'huîtres, à peu près en face du mur décrit plus haut, route des Châteliers à Empiré, mais sur le côté opposé, côté gauche... ».

Comment ces mollusques sont-ils arrivés là ? Un sentier allant du campement à Empiré devait exister sur lequel la route actuelle a été tracée. *« Le hameau d'Empiré est situé sur la pointe rocheuse du confluent des deux cours d'eau. Actuellement cette pointe est entourée de terrains alluvionnaires descendant jusqu'au dessous de Bouchemaine. Il est possible qu'à l'époque romaine, Empiré fut toujours entouré d'eau courante. Il devait exister un service régulier de bateaux à voiles faisant la navette entre le pays des Namnètes (Nantes) et l'océan d'une part et Juliomagus (Angers), d'autre part ce service devait faire escale à Empiré pour l'approvisionnement du campement en mollusques et, sans doute aussi en poissons de mer, dont il ne nous est resté aucune trace ; ces denrées alimentaires étaient alors dirigées sur les magasins du campement ».*

« Nous avons ici la preuve matérielle d'une sollicitude toute particulière à l'égard des pensionnaires des Châteliers. Ils semblent avoir été traités comme des convalescents auxquels on s'efforce de redonner la santé. César envoyait ses légions dans les hiberna pour réparer leurs forces épuisées par de longues campagnes »...*

En son temps, Toussant-Charles Beraud avait estimé que *« le camp romain avait ce moyen de communiquer au-delà de la Loire et de la Maine et se liait ainsi aux voies romaines de la Vendée et de la Bretagne. ...Au temps actuel, le triangle formé par le camp ne présente qu'un seul morceau de terrain ; mais autrefois, il n'en était pas de même. Il y a encore peu de siècles, l'extrémité du triangle formé par les alluvions de la Loire et qui constitue le delta, nommé de nos jours l'île Chevière, était en effet une île, séparée de la terre ferme par un bras de Loire qui, du port Thibault, tombait devant Bouchemaine...Cette île était devenue ainsi comme un poste avancé du côté du sud-est et de l'ouest. Si elle était forcée par l'un ou l'autre pont, l'armée romaine se retranchait derrière le bras de Loire qui séparait l'île du coteau d'Empiré. Si, au contraire, on était investi du côté de terre, on pouvait faire arriver des secours de la Vendée ou de la Bretagne. La redoute de Frémur venait-elle à être forcée, on se repliait alors dans l'île et de là on pouvait, sans être inquiété, se retirer au-delà de l'une ou l'autre rivière...C'était un véritable bastion ».....*

LE TEMPLE

Ernest Préaubert conclut la visite des Châteliers par son dernier monument, situé en bordure de l'allée stratégique, du côté du campement et juste au milieu entre le ruisseau et la base du campement. Il n'en subsiste rien, mais Ernest Préaubert se rappelle. *« ...Dans notre jeune temps, quand nous allions herboriser aux Châteliers, nous reconnaissons l'emplacement aux signes suivants : la terre était mélangée de débris de mortier, le blé poussait d'une façon un peu différente à cause du sous-sol renfermant des moellons, et enfin il y avait là, à travers les blés, une abondante colonie d'une jolie renonculacée à fleurs bleues en épis, originaire du bassin méditerranéen, Delphinium Ajacis (pied d'alouette d'Ajax), qui est généralement indicatrice d'anciennes stations romaines. A en juger d'après ces indications, le monument était de petites dimensions, probablement rectangulaire ».*

« Au commencement de ce siècle, le travail de la terre dans le pays subit un profond changement ; on abandonna les céréales pour la culture maraîchère ...Dans cette transformation, la terre fut défoncée à grande profondeur et alors on extraya du sol les fondations du monument. M. Maurier se rappelle avoir vu sortir ainsi de grandes et belles pierres de taille en roche très dure. Quel était ce monument luxueusement construit et orné de fleurs symboliques » ?

« En thèse générale, dans toutes les installations romaines d'une certaine importance, on rencontre inévitablement la trilogie suivante : un cirque, un établissement de bains, un temple.... Aux Châteliers, nous avons déjà reconnu les deux premiers termes de la trilogie : le troisième s'impose, le temple ! Nous trouvons de cela une première confirmation dans la présence du Delphinium Ajacis »

« Tant que des vestiges du vieux temple sont restés là, enfouis dans le sol, la plante est restée, elle aussi, comme gardienne du souvenir ! Depuis que la dernière pierre des fondations a été retirée et que l'emplacement a été bouleversé, on ne l'a plus revue ; sa mission était révolue. Il semble que quelque chose de l'âme antique se soit éteint avec elle ! »

« A quelle divinité ce temple pouvait-il être consacré ? Il est impossible de donner satisfaction à cette question. Cependant cette

question en suggère une autre. Pourquoi une chapelle dédiée à Sainte Apollonie (vocable tiré de l'antique et absolument inusité en Anjou) et un prieuré attenant ont-ils été construits sur les ruines des Châteliers, avec des matériaux provenant de la démolition des bains ? »

« N'y aurait-il pas là une réaction du christianisme tendant à supplanter et éteindre le souvenir lointain d'un culte païen ? Si oui, nous serions ainsi renseignés indirectement sur le personnage homonyme, honoré pendant le paganisme ».

Ernest Préaubert eut l'occasion de retourner sur place en mai 1926. A sa grande surprise, il constata la disparition de ces murailles et l'égalsation du sol avec le champ voisin. Les vestiges n'avaient pas été classés...

Le temple n'a jamais été retrouvé et la divinité auquel le sanctuaire était dédié n'est pas connue.

AUTOUR DES CHATELLIERS

LA TRAVERSEE DES COURS D'EAU

Comment les Romains communiquaient-ils avec la rive droite de la Maine et avec la rive gauche de la Loire ?

Selon Toussaint-Charles Béraud

Toussaint-Charles Béraud essaie de répondre à cette double interrogation dans son « *Mémoire sur le camp romain de Frémur et ses moyens de communication avec les voies romaines au-delà de la Loire et de la Maine* » qu'il lit à la séance du 12 décembre 1846.

D'abord le passage sur la Loire « ...Vous savez qu'on a généralement admis, sans discussion du reste, qu'il se trouvait aux Ponts de Cé... Comment pourrait-on croire que les Romains eussent été si peu prudents que de reporter le passage du fleuve à 3 km environ au-dessus du camp retranché qui en aurait été séparé par des marais qui en étaient une continuité de ceux de l'Authion, et interposés entre Sainte Gemmes et Les Ponts de Cé ?... Ne retrouverait-on donc pas quelques vestiges de la voie qui aurait conduit aux abords de ce pont à travers ces terrains mouvants et inondés qui eussent demandé, dans les habitudes des Romains, un chemin en maçonnerie ? »

De même, il semble improbable pour Toussaint-Charles Béraud qu'il y ait eu un passage sur la Maine à Angers. Le camp romain était à une lieue et il aurait été trop difficile de le garder. « *Tout porte à croire que les Romains voulurent s'assurer, et à eux seuls, des communications permanentes au-delà des deux fleuves et que, pour cela, ils les établirent dans l'intérieur même de leur camp, où venaient répondre ainsi les voies qu'ils avaient projetées sur les provinces environnantes...* »..

Toussaint-Charles Béraud en vient ensuite au pont antique sur la Maine. « *... il se trouvait placé à 300 mètres environ au-dessus du village de la Pointe, un peu au-dessus de la maison du Fresne. Il n'en reste plus que quelques piles, visibles à peine par les plus basses eaux, mais que les gaffes de nos pêcheurs peuvent*

atteindre. Un remous, considérable surtout lors des crues, indique l'emplacement de ce pont. Ce remous est formé non seulement par ce qui reste debout des anciennes piles, mais surtout par un radier* sur lequel elles sont assises et qui forme un seuil élevé de plus d'un mètre, au-dessus du fond du lit de la rivière. Ce radier dont les sondages opérés en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes, ont constaté l'existence, s'étend sans solution de continuité d'une rive à l'autre, dans une longueur de près de 200 mètres et à une profondeur de plus de 6 mètres dans les basses eaux... ».

« Une chaussée se présentait à la sortie du pont sur la commune de Bouchemaine et au-dessous du bourg de ce nom et se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « chemin romain ». C'est lors de fouilles effectuées dans un champ situé face au pont que Toussaint-Charles Béraud fit la découverte de cette chaussée : « Dans un champ plus élevé, qui bordait le chemin romain, se sont rencontrés des morceaux de tuiles à talon, de ciment romain, de pierre à tombeaux de Doué, de morceaux de calcaire oolithique, étranger à notre sol schisteux. Non loin de là est un champ appelé Les vieilles murailles : là, dit la tradition locale, était une ville, il n'en reste aucun indice. Mais on trouve à 200 mètres environ au sud et à 100 mètres du chemin romain des tombeaux dans un endroit nommé Letier... »

"Quant au chemin qui partait de cette chaussée, il en existait encore, il y a peu d'années, un tronçon à peu près intact, de plus d'un kilomètre de longueur et on en retrouve à une lieue de là, une autre portion encore qui suit la même ligne en se dirigeant vers l'ouest. Ce chemin était formé d'une couche de cailloux, de quartz blancs plus petits à la surface, large de trois mètres et épaisse d'un mètre à peu près... »

Un vieux marin du pays, Alexis Tessier, confirme Toussaint-Charles Béraud dans l'idée que les Romains avaient un accès direct sur la rive gauche de la Loire depuis leur camp. Ils empruntaient alors le pont romain du Fresne, le « chemin romain ».... « Le vieil homme... se rappelle avoir vu dans sa jeunesse une chaussée en maçonnerie qui traversait le lit du fleuve, un peu au-dessous du village de la Croix. Elle découvrait alors assez, aux eaux basses, pour qu'il ait pu souvent l'utiliser pour traverser la Loire à gué. Depuis le fleuve, repoussé par les sables de la rive gauche, a creusé son chenal dans la partie de l'île Chevière où aboutissait cette chaussée. « Le chenal est maintenant au nord-ouest du bout de la chaussée

laquelle doit encore exister sous les sables qui forment la grande grève de la rive gauche. La direction assignée à cette chaussée conduisait vers Mûrs, c'est à dire précisément à ce lieu où votre commission archéologique a constaté, cette année même, la présence de tant de ruines antiques et a retrouvé les vestiges d'une voie romaine qui pénétrait dans l'intérieur de la Vendée ».

Ce passage n'était-il qu'une chaussée insubmersible qui servait de gué en été ? *« Nous serions tentés de croire que la prétendue chaussée qu'on a observée n'est aussi elle-même qu'un semblable radier. Si le pont sur la Maine a bien pu disparaître par le temps, à plus forte raison celui de la Loire aura-t-il succombé sous les efforts incessants des courants et des glaces...Une chaussée submergée presque constamment n'eût pu d'ailleurs répondre aux besoins qu'avaient les Romains de s'assurer des communications constantes avec la rive gauche »....*

Toussaint-Charles Béraud rappelle l'existence d'une voie romaine dont on retrouve encore des vestiges. La route s'étendait des Châteliers vers le village d'Empiré, dans la direction de l'île Chevière où les Romains auraient placé leurs ponts pour franchir la Loire et la Maine.....

Selon Pierre Beziau

En 1904 et 1905, Pierre Beziau remarquait l'existence d'une chaussée qui traversait la Loire, à « 2 km en aval » des Ponts-de-Cé, en face de l'île du Buteau, dans la partie la plus étroite de l'île aux Chevaux. Elle était constituée de « 2 lignes de pieux, plantés à 1,20 m environ l'un de l'autre » qui renaient un pavage de « pierres plates en schiste bleu ».

Cette chaussée semblait partir en direction de Saint Maurille et sous l'île aux Chevaux dans la direction des rochers de Sainte Gemmes. Pierre Beziau avait daté ce gué du néolithique après l'étude de plusieurs pieux. Les Ponts-et-Chaussées ont tout détruit en 1922. Plus récemment, Olivier Desmazières lui attribuait une époque au moins protohistorique.*

Et le passage de la Maine ? Il est plus difficile à localiser car l'implantation de radiers* de moulins a pu fausser les observations. Faut-il le situer à 300 m au nord du village de la Pointe, dans l'île Chevière ? Selon Toussaint-Charles Béraud, les sondages opérés

en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes ont permis de constater l'existence d'un radier qui s'étend « *sans solution de continuité d'une rive à l'autre sur une longueur de près de 200 m* ». De plus, une chaussée située à la sortie du pont côté Bouchemaine se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « *chemin romain* ». A cet endroit précis, M. Cardot a observé pendant la sécheresse de l'été 1976 les traces « *d'un magnifique gué* » traversant la Maine.

UN FANUM SUR L'ILE CHEVRIERE ?

L'île Chevière est la pointe du delta formé jadis par la confluence de la Loire et de la Maine. Elle comprend plusieurs lieux-dits : la grande et la petite Ile Chevière, l'Humelaye et la Coué du Pré, le tout bordé à l'ouest par le Clos de l'Hermitage. Sur la rive gauche de la Maine, écrit Jean-Louis Laureau, « *un bras partait de la Baumette, passait le long des Noëls, le chemin de Belligan, Clos L'Oreille et devait retrouver la Loire en face Empiré actuel* ». C'était l'île Chevière.

Selon « Trésors et détections » de janvier-février 2000, « *les confluent, s'ils n'ont pas toujours constitué le socle des agglomérations, ont, en revanche, toujours été marqués par quelque statue érigée, quelque temple même parfois. C'était forcément des endroits de dévotions où on jetait beaucoup d'offrandes...Tous les confluent de la Gaule ont autrefois été sacralisés...Généralement, les trouvailles sont faites non pas dans les environs des confluent, mais à l'extrémité de la pointe, de la bande de terre qui sépare deux cours d'eau entre eux. C'est là que se trouvaient monuments, statues et ex-voto* ».

Aucune trace de fanum (petit temple gallo-romain) n'a été trouvée sur l'île Chevière. Si les lieux ont été sacralisés à l'époque gauloise, la recherche ne devrait pas être menée à l'extrémité de la pointe, constituée d'alluvionnements plus récents de la Loire et de la Maine mais plutôt au centre de ce triangle qui, à l'époque, était le vrai rivage de la confluence entre la Maine et la Loire.

A titre d'illustration, le « *fanum des Châteliars* » est un temple d'inspiration celto-romaine, situé à Amboise sur un oppidum construit sur un éperon formé par le confluent de la Loire et de l'Amasse. Il se

présente sous la forme d'une cella carrée, entourée d'une galerie.

DE L'AUTRE COTE DE LA VOIE FERREE

André Godard note : « *D'innombrables débris de tuiles, de poteries, d'amphores, de lampes, de meules, de martinets, de statuettes certifient qu'à partir du second siècle, la résidence personnelle des officiers et des fonctionnaires s'échelonna dans des villas sur le coteau entre Les Châteliers, Empiré et la Maine* »...

Les Rochelles : Guy Vigan, il y a 40 ans, a trouvé des cols d'amphore en creusant une tranchée.

Fremas : ce nom rappellerait le souvenir d'une demeure romaine. « *Mas, demeuré tel en provençal et qui nous a donné maison indique aussi clairement la villa romaine dont les débris ponctuent les champs de la métairie de Frémas...Vers le VI^{ème} siècle, le rempart de Frémur et la villa de Frémas n'existaient déjà plus qu'à l'état de ruines* ». Frémur : « *murs détruits* » ; Frémas, « *villa détruite* » (il y existe un mur gallo-romain qui en part jusqu'à la levée du chemin de fer. Michel Provost rappelle dans sa « Carte archéologique de la Gaule » (1988) qu'à Fremas, deux des cinq murs romains vus en 1847 par la Commission archéologique se remarquent encore en 1988.

Le Clos Lorelle : Michel Provost rappelle une prospection de surface en 1974 qui « *a fourni des tessons de céramique sigillée et commune ainsi que des fragments de tegulae et de briques. Un fragment de marbre antique y avait été ramassé en 1828* ».

Empiré : Célestin Port y voit le souvenir du passage de la voie romaine (« *perreum* » dans quelques chartes du Moyen-Age....). L'emplacement d'un Emporion (place de commerce grecque) a été envisagé, mais aucune fouille n'a été faite en ce lieu. Autre hypothèse : la position sur la Loire et l'apparition de « *pyreum* » dans d'autres textes pourraient faire penser à la traduction du mot grec qui signifie « *embarcadère* ». Mais ce n'est pas l'avis d'André Godard : « *Malgré nos modestes appellations d'Athènes de l'Ouest, Angers n'eut jamais son Pirée. Je pense* » ajoute-t-il, « *qu'Empiré est comme Empire, dérivé d'imperium et qu'il désigne la place du*

commandement militaire. Crassus et la VII^{ème} légion campèrent ici (au confluent de la Loire et de la Maine) et s'y embarquèrent pour l'expédition contre les Vénètes. Que César soit venu là les rejoindre, ce n'est pas douteux. Empiré a vu luire, parmi les aigrettes des centurions et les nuques torsées des jeunes romaines, le crâne chauve et toujours nu de l'Imperator ».

Pierre Martine. *Le lieu-dit se trouve plus au sud-est. Pour Toussaint-Charles Béraud, « Les archéologues supposent qu'entre les Châteliers et l'Authion, évoluaient dans la plaine actuelle de Sainte Gemmes les parades et les exercices des légionnaires. A l'extrémité orientale, au point où le retranchement de Frémur rejoignait l'Authion, sinon à cette époque la Loire elle-même, existait au Moyen-âge la ruine d'une chapelle qui dans ce lieu écarté de toute habitation semblait avoir été destinée à purifier une place hantée de mauvais souvenirs. Le lieu s'appelle Pierre Martine : ce nom ne rappellerait-il pas un autel de Mars...Et dans ce site isolé du camp, comme relégué loin des regards, l'autel de Mars ne présida-t-il point à des exécutions disciplinaires, au châtimement d'esclaves, peut-être à des massacres de prisonniers ? ».*

Les fouilles du XXI^{ème} siècle

La construction de la future ligne de tramway d'Angers a suscité plusieurs arrêts de fouilles sur des secteurs jugés archéologiquement sensibles. En 2007, des diagnostics ont été établis sous la forme de sondages ponctuels sensés répondre à des questions ciblées telles que la recherche de l'aqueduc.

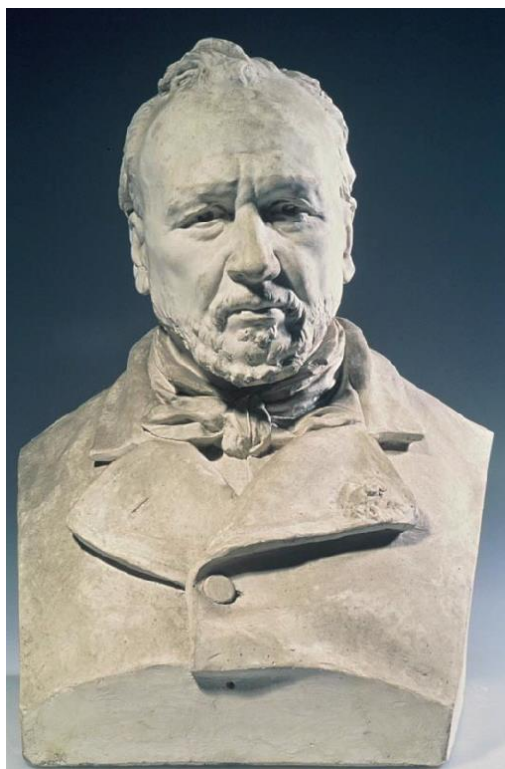
Martin Pithon a mené les investigations : « Le sondage ouvert à l'extrémité du square des Jonchères, au cœur du quartier de la Roseraie, a remis au jour un mur décrit au XIX^e siècle par Célestin Port et Victor Godard-Faultrier comme un aqueduc antique. Le mur, enfoui à moins de 0,15 mètre sous la chaussée actuelle, a pu être dégagé sur une quinzaine de mètres. Large de 2 mètres, il est conservé sur trois assises de blocs d'arkose liés par un mortier blanc qui reposent sur une solide fondation « en hérisson ». L'environnement stratigraphique très perturbé ne permet pas de dater précisément l'ouvrage ». Néanmoins, les matériaux employés et la technique de construction laissent peu de doute quant à une datation romaine. « La description du mur et sa

localisation permettent de l'identifier assurément à celui vu au XIXème siècle. À l'époque, l'ouvrage, visible hors de terre et conservé sur 300 mètres au moins, était interprété comme la base d'un aqueduc destiné à acheminer l'eau de la source de Frotte-Pénil (École supérieure d'agriculture, rue Rabelais) aux thermes des Châtelliers... ».

L'étude de ce tronçon redécouvert permet d'envisager une direction générale nord-est – sud-ouest. Celle-ci pourrait relier les thermes des Châtelliers à une source située soit vers la fontaine de Frotte-Pénil, soit vers la rue de Château-Gontier. Un sondage sensé pouvoir recouper l'aqueduc à l'extrémité sud de la rue de Létanduère se révèle négatif. Par contre, vers le sud-ouest, « *l'orientation du mur se retrouve bien dans celle du chemin des Jonchères (aujourd'hui disparu) ainsi que dans celui de la rue d'Enfer (Angers) et surtout dans celui du Chemin des Échelles qui, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, mène de Frémur aux Châtelliers* ».

PHOTOGRAPHIES

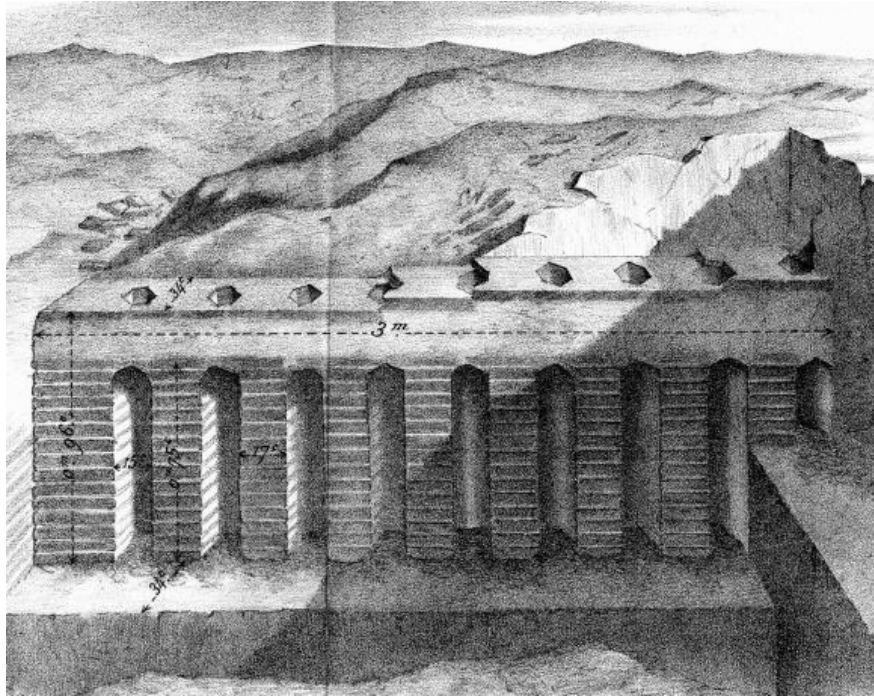
Sources : Ville d'Angers (Musées d'Angers)



Victor Godard-Faultrier



Vue cavalière des fouilles des thermes en 1877



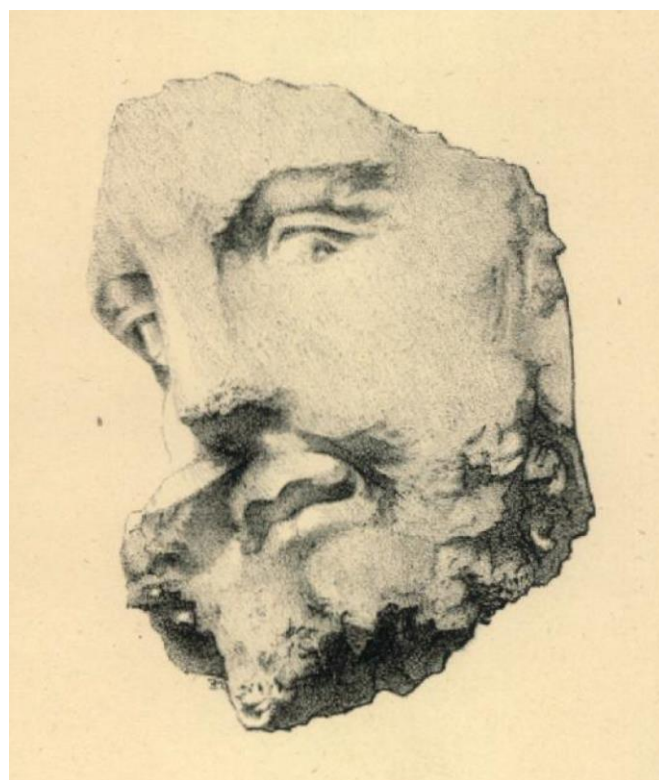
Thermes des Châtelliers – Tubes calorifères des thermes trouvés en mars 1873.



Sigillée. Terre cuite trouvée aux Châtelliers de Frémur.



Fragment de peigne. Bronze.



Tête antique en oolithe



*Gladiateur. Bronze. Etrurie – IV^eme siècle avant J.C. 15,9 cm de haut.
Trouvé en 1847 à Bernay.*



*Protomé de griffon. Bronze. Grèce /Etrurie. 600 avant J.C. 26 cm de haut.
Trouvé en 1897 à Port Thibault.*